



AVIS DE LA MAIRIE - KELEIER AN TI-KER

MAIRIE. ☎ 02.98.04.00.70 📠 02.98.04.47.81 ✉ commune-treglonou@wanadoo.fr

Ouverture au public : le *matin*, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12 h, l'*après-midi* du vendredi de 13 h à 17 h.

📞 **SERVICE TECHNIQUE**, n° de portable : 06.85.20.89.47. - 🌐 **Site internet :** <http://www.treglonou.fr>

FERMETURE DE LA MAIRIE LES 21 ET 31 DECEMBRE AINSI QUE DU 24 AU 28 DECEMBRE INCLUS

TRANSMISSION DES ANNONCES POUR LE BULLETIN MUNICIPAL POUR LE 20 DE CHAQUE MOIS

PERMANENCES EN MAIRIE

- M. Guy TALOC, Maire, sur rendez-vous.
- M. Joseph GALLIOU, Premier Adjoint chargé de la voirie, de l'eau-assainissement, des réseaux électriques, sur rendez-vous.
- Mme. Odile FILY, Second Adjoint chargée des finances, sur rendez-vous.
- Mme Odile LEON, Troisième Adjoint chargée de l'environnement, du développement local, du développement durable, du tourisme et du développement économique, sur rendez-vous.
- Mme Carole BIHAN, Quatrième Adjoint chargée de la culture, des sports, de la jeunesse et des associations, sur rendez-vous.
- Mme Christine CHARLET, Conseillère déléguée à l'action sociale, sur rendez-vous.

LES ANIMATIONS

A VOS AGENDAS !!! Cette année, **LE SPECTACLE DE NOËL** aura lieu le **dimanche 22 Décembre à 16 h**, salle de Kerellen. "IL ETAIT UN PETIT NAVIRE», par la Compagnie Takapu. Un spectacle jeune public dès 2 ans. C'est décidé, Julo va faire le tour du monde à la voile. Mais que d'aventures ! Le Pôle Nord, un volcan en Islande, le requin de Tahiti, une baleine, un naufrage au Cap-Horn, une île déserte, le voilà reparti en sous-marin où il rencontrera des animaux mystérieux et même une pieuvre géante... Un livre géant, magique et plein de surprises... L'histoire est jouée, mise en musique et bruité... De véritables peintures, des marionnettes... S'en suivra un goûter offert par le CCAS aux enfants de la commune.



Le Comité d'Animation vient d'avoir une info exclusive :

Le Père Noël fait un crochet par Treglonou en avant-première **le Mardi 24 décembre** prochain avant d'entamer sa grande tournée nocturne. D'après nos sources, il devrait faire le tour de la commune accompagné de son célèbre panier de friandises pour les enfants **à partir de 15 h**. Venez nombreux le rencontrer le long de son itinéraire : salle de Kerellen, hameau de Kerlohou, rue de la Mairie, rue de l'Aber-Benoît et rue de Kerellen. Si le temps n'est pas de la partie, pas question que le Père Noël s'enrhume avant le grand soir, rejoignez-nous salle de Kerellen, où il pourra distribuer ses bonbons à l'abri.

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

**Guy TALOC, Maire de TREGLOU, les conseillers municipaux,
les membres du C.C.A.S, le personnel communal,
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.**

Bloavez Mad

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Il aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Informations page 6 du bulletin.

PERTURBATIONS SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE

Des travaux sur le réseau d'eau potable auront lieu du 06 au 10 janvier 2020, provoquant des perturbations.
Merci de votre compréhension.

RELEVES COMPTEURS D'EAU M. Ronan OMNES, agent technique, procédera aux relevés des compteurs à compter du 13 janvier 2020. Il vous remercie d'avance de bien vouloir dégager les abords des compteurs afin d'en faciliter l'accès. Si votre compteur se trouve à l'intérieur de votre habitation et que vous devez vous absenter pendant la période des relevés, prenez contact dès maintenant avec la Mairie (02.98.04.00.70.), ou directement avec M. OMNES (06.85.20.89.47.) pour fixer un rdv.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : Date limite d'inscription : **le vendredi 7 février 2020**. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom et datant de moins de trois mois. Vous pouvez déposer dans la boîte aux lettres de la mairie les documents précités accompagnés du cerfa n° 12669*02 complété et signé ou vous inscrire directement sur service-public.fr.



ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES ?

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

POUR LE SAVOIR :

- 1/ Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « Élections » sur le service en ligne « Interroger sa situation électorale »
- 2/ Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles (nom, de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3/ Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.
- 4/ Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
 - contacter votre mairie
 - vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections »

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

www.demarches.interieur.gouv.fr | [interieur.gouv](https://www.facebook.com/interieur.gouv) | [interieur.gouv](https://www.instagram.com/interieur.gouv) | [interieur.gouv](https://www.linkedin.com/company/interieur.gouv)

SERVICE NATIONAL : Dans le cadre du PARCOURS DE CITOYENNETÉ, **les garçons et les filles** doivent participer à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) entre 16 et 18 ans. Au préalable, ils **doivent se faire recenser en Mairie dans le mois de leur 16^e anniversaire**, sur présentation du livret de famille et de la carte nationale d'identité. Cette année, sont concernés les jeunes nés en 2004. Une attestation de recensement, qui sera exigée pour l'inscription aux examens et concours, leur sera remise ; à l'issue de la JAPD, c'est un certificat de participation qui est délivré.

TRAVAUX DU GIRATOIRE DES 3 CURÉS : Les conditions météorologiques de ces dernières semaines ne permettent pas de finaliser les travaux du giratoire des 3 curés sur les communes de Milizac-Guipronvel, Bourg-Blanc et Coat-Méal pour une réouverture des RD26 et RD38 au 21 décembre 2019. Dès lors, le Département du Finistère, Maître d'Ouvrage de l'opération, est dans l'obligation de maintenir ces routes départementales fermées et de **maintenir les déviations en place jusqu'à la fin du mois de janvier 2020**. les plans de déviations mis à jour sont disponibles sur : <https://www.finistere.fr/Actualites/Milizac-travaux-au-lieu-dit-Les-3-cures>.

DEFIBRILLATEUR : Un défibrillateur est à la disposition de tous, 24h/24h, sous le porche de la mairie. Ce matériel peut sauver des vies humaines. Prenez-en soin !

SERVICES DE GARDE



MEDECINS : N° d'urgence la nuit ou le week-end, appelez le 15



PHARMACIES : Vous devez composer le 3237 pour connaître la pharmacie de garde.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – CCAS KREIZENN GOMUNEL AN OBEREREZH SOKIAL - KGOS



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE : Les personnes intéressées (il n'y a pas d'âge limite...) peuvent obtenir les informations en mairie où sont également enregistrées les inscriptions.



NAVETTE TREGLONOU/LANNILIS/TREGLONOU : Il est rappelé qu'une navette est disponible deux mercredis par mois, pour transport vers le marché de Lannilis. La prochaine navette aura lieu **les 08 et 22 janvier 2020**. **Inscriptions en Mairie pour le samedi précédent le transport avant 12 heures**. Le prestataire embarque les personnes Place de la Mairie ou à leur domicile. Départ vers 9 h 30 ; retour vers 11 h 40. Une participation de 1 euro est demandée à chaque personne.

La campagne d'hiver 2019-2020 des **RESTOS DU COEUR DE LANNILIS** aura lieu **jusqu'au 15 mars 2020**. Les distributions auront lieu les **mardis et jeudis de 13H 45 à 15H 30**. Les inscriptions se feront de **9 h 30 à 11 h 30** tous les mardis et jeudis. Les personnes désirant bénéficier de l'aide des Restos du Cœur devront apporter tous les justificatifs originaux de leurs charges de leurs ressources et de leur identité. **Restos du Cœur de Lannilis** - 2 Allée Verte - Tél 09 62 13 99 14. Mail : restoducoeur.lannilis@orange.fr

LA VIE DES ASSOCIATIONS – BUHEZ AR C’HEVREDIGEZHIOU

CORRESPONDANTS DE PRESSE :

LE TELEGRAMME :

M. Daniel DAGORN : ☎ fax 02.98.04.94.03 📞 06.61.84.45.91.
✉ danieldagorn@gmail.com

OUEST France :

Mme Séverine BOBILLON :
☎ 06.89.24.90.67 ✉ severinebobillon@gmail.com

L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE D'ANIMATION de la Commune de Tréglonou se tiendra le **vendredi 24 janvier 2020 à 19h00** salle Hervé Miry sous la houlette de la présidente Christelle Lamour. Toutes les personnes qui veulent se joindre à nous à l'approche de cette nouvelle année, en qualité de bénévole ou bien participer au renouvellement du bureau, sont les bienvenues ! Pour tous renseignements complémentaires nous serons heureux de vous répondre au 06.84.44.73.63 (Christelle) et ou 06.45.04.64.03 (Johann).

L'USAB : PLANNING DES RENCONTRES – JANVIER 2020 :

Date	Equipe	Domicile	Extérieur	Heure du match
19/01	A		Saint-Pabu	15H00
	B		Brest FC	13H00
	Loisirs		Ploudaniel	10H00
26/01	A		Pl. Lambé	15H00
	B		Lampaul-Plouarzel	13H00
	Loisirs	Plabennec		10H00

SECTION OFFICIERS MARINIERS LANNILIS / TREGLOU : **Assemblée Générale** des Officiers Mariniers le **samedi 18 janvier** à Lannilis salle Alain LE GALL. 10h00 : paiement des cotisations – 10h30 : assemblée générale. A l'issue le pot de l'amitié et de la Bonne Année vous sera offert. Bonne et heureuses Fêtes de fin d'année.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS : l'assemblée générale se tiendra le **dimanche 12 janvier à 10h30** à Lannilis Salle Yves NICOLAS de Lannilis. L' UNC vous souhaite les Meilleurs Vœux pour l'année 2020.

FORMATION-EMPLOI – STUMMADUR-LABOUR

MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DES ABERS : le programme du mois est affiché en Mairie ou sur www.pays-des-abers.fr.

GRETA DE BREST : formations financées par la Région Bretagne. Référencement sur le site Gref Bretagne ou sur le site du Greta Bretagne occidentale. La liste des formations est également affichée en mairie.

LE COLLEGE ST ANTOINE-LA SALLE DE LANNILIS ouvre ses portes le **samedi 25 janvier de 9h00 à 13h**. A cette occasion les élèves de CM2 et leurs familles sont invités à venir découvrir l'établissement et rencontrer l'équipe pédagogique. Encadrés par 31 enseignants de la 6è à la 3è répartis en 14 classes avec un effectif de 23 à 24 élèves, les 335 élèves bénéficient de méthodes pédagogiques innovantes, de matériel adapté, dans des locaux nouvellement rénovés. L'encadrement mis en place au quotidien et le soutien apporté dans les apprentissages permettent d'asseoir la réussite de nos élèves (100% de réussite au DNB de juin 2019). L'établissement offre également l'opportunité de pratiquer différents projets artistiques, culturels (partenariat avec l'Armorica de Plouguerneau) et sportifs (capoeira, danse, futsal, surf, hand...). Ces Portes Ouvertes sont aussi l'occasion de réaffirmer notre volonté de renforcer les liens entre le collège et les familles.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS (CCPA) KUMUNIEZH KUMUNIOU PLABENNEG HAG AN ABERIOU (KKPA)

SERVICES ADMINISTRATIFS : CCPA/Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 PLABENNEC.
Ou ☎ 02.98.37.66.00 📠 02.98.37.66.09 ✉ ccpa@wanadoo.fr ou sur www.pays-des-abers.fr

ASTREINTE EAU ET ASSAINISSEMENT : pour toute urgence le soir dès 17h30 et le week-end - 06 08 41 49 75.

COLLECTE DES DECHETS MÉNAGERS : La collecte s'effectuera **les mercredis 08 et 22 janvier**, sauf pour les secteurs de **Kerantour, Kerantour Bihan et Kervoa** qui seront alors collectés **les lundis 06 et 21 janvier**.

La saison froide arrive et de nouveau les agents de collecte trouvent dans les bacs à ordures ménagères des cendres. Le service collecte de la CCPA vous rappelle que **les cendres de cheminées sont uniquement collectées froides et en sacs fermés dans votre bac d'ordures ménagères**. Ceci afin d'éviter les envolées de détritiques lors de la collecte par les agents et de contribuer au maintien de la propreté de votre commune. Geste malin : Les cendres peuvent être utiles au jardin, n'hésitez pas à leur donner une seconde vie ! En petite quantité elles enrichissent votre compost et aux pieds des plantations elles permettent d'éviter limaces et escargots.

INFORMATIONS DIVERSES – KELEIER A-BEP-SEURT

CONCERT DE NOËL 2019 - église de Lannilis le **22 décembre à 15 h**. Organisé pour la 13^{ème} année consécutive par l'association Sauvegarde du Patrimoine de Lannilis, le concert de Noël donné en solidarité avec les enfants abandonnés et recueillis à la crèche de Bethléem sera assuré cette année en première partie par l'ensemble de clarinettes « Soufl'Iroise » de Plouzané sous la direction de Edith Lucasse. 2^{ème} partie : le Chœur d'enfants de l'école du Sacré-Cœur de Lannilis et le Chœur des Abers interpréteront des chants de Noël en Français, breton et latin sous la direction de Marie Jo Nicolas, Dominique Jumelle, Pierre Jollé, Odile Morice. Entrée libre, participation volontaire qui sera reversée entièrement à l'association de la crèche de Bethléem.

SURD'IROISE : association de Sourds, Devenus sourds et Malentendants organise sa **réunion mensuelle d'accueil et d'informations le samedi 21 décembre de 10h à 12h** à la salle Marcel Bouguen, rue Penquer à Plabennec, (près du parking du Super U). Gratuite et ouverte à tous, elle est accessible par boucle magnétique et casques audio. Contact : contact.surdiroise@gmail.com. Tél. : 06 22 06 42 51(sms uniquement).

PETITES ANNONCES - KEMENNADENNOU

LE TRIWEN - bar tabac loto, presse, jeux à gratter, gaz, dépannage épicerie, vente de tickets de cars. Ouvert de 7h30 à 20h du mardi au vendredi, le samedi de 8h30 à 22h et le dimanche de 8h30 à 15h. Durant les vacances scolaires ouverture à 8h30.

MAGASIN DE PRODUITS LOCAUX - Plouvien : Ti Local, ses 27 producteurs locaux et ses bénévoles vous accueillent le vendredi (15h-19h) et le samedi (9h30-12h30 puis 15h-18h30). QUE DU BON PRES DE CHEZ NOUS ! Lieu : près de la mairie - contact : tilocalplouvien@gmail.com

CHLOE, PROTHESISTE ONGULAIRE, se déplace à votre domicile (capsuls, gel, semi-permanent, verni...). N'hésitez pas à prendre rendez-vous/renseignements au 07.80.39.82.67.

Femme expérimentée cherche **HEURES DE MENAGE** en Cesu. Tél : 06.63.59.92.08.

La SARL Jean-Marc CORRE vous propose ses services **Entretien de jardin de d'espaces verts, taille de haies et débroussaillage**. Devis gratuit. Tél : 06.08.57.95.15. Mail : jean-marccorre@orange.fr. <https://jeanmarccorre.com/fr/>

ABERS FERMETURES SMG : Fermeture, automatisme, serrurerie, métallerie, charpente. Fermetures industrielles – Collectif, habitat, commerce, industrie. Aménagement intérieur et extérieur – Industriel, tertiaire, collectif et particulier. Tél 02 98 04 19 10 – abersfermetures@orange.fr

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE QUOTIDIEN ? Mathilde accompagnant éducatif et social diplômée d'état vous propose ses services, 0646462210.

La MAM DES MINIPOUCES qui est prévue d'ouvrir en avril 2020 à proximité de la Récré des 3 Curés, est à la recherche d'une 4ème assistante maternelle pour compléter son équipe. Si vous êtes intéressées veuillez contacter Mme GUEZENNEC au 02.98.84.43.22

VOTRE CONSEIL IMMOBILIER - FINANCEMENT sur Tréglonou et le Pays des Abers, estimation gratuite merci de me contacter au 06 65 25 13 46 Alexandre Bignard

FORMATION SECOURISME - Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1). En partenariat avec l'UDSP 29 et la caserne des pompiers de Lannilis, j'organise une session de PSC1 pour le grand public. Cette formation PSC1 vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque etc... Une session aura lieu du 27/01/20 au 30/01/20 de 20 h à 22 h, au CIS Lannilis, au prix de 65 € par personne. Infos par mail anthony.tipaka@sdis29.fr



NaNo Epicerie BIO locale

Des produits frais et de qualité à deux pas de chez vous

- Légumes
- Crèmes
- Viande
- Oeufs
- Pain
- Pâtes
- Tisanes
- Aromates
- Crêpes
- Miel
- Algues
- Sirops
- Bières
- Vins
- Produits cosmétiques...

TREGLONOU
14 rue de la mairie

OUVERT :
Mardis : 17h à 19h
Samedis : 10h à 13h

cheznano29@gmail.com

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le sept décembre, à neuf heures, le **Conseil Municipal de la Commune de TREGLOU**, convoqué le deux décembre deux mil dix-neuf, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Guy TALOC, Maire.

Étaient présents : Guy TALOC, Maire ; Odile FILY, Joseph GALLIOU, Carole BIHAN, Adjoints ; Gaëlle LAOT, Daniel PELLÉ, André GALLIOU, Ronan TRANVOIZ, Mickaël ABARNOU, Jean-Marc LE ROUX, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉS : Odile LÉON, Christine CHARLET,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Marc LE ROUX.

1 – ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE - CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux de construction d'une salle polyvalente (tranche ferme) et de vestiaires de football (tranche optionnelle) a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée

Compte-tenu du coût prévisionnel de la construction de vestiaires de football, la Commission finances qui s'est réunie le 19 novembre 2019 a proposé de ne pas affermir la tranche optionnelle. Une étude pour un projet de réhabilitation du bâtiment devra être lancée. Monsieur le Maire propose de retenir les prestataires suivants pour la tranche ferme :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
1	VRD	CHOPIN	190 962.29	229 154.75 €
2	Gros-œuvre	TALEC	174 706.72	209 648.06 €
3	Charpente bois, charpente métallique, bardages	L'HOSTIS	114 680.36	137 616.43 €
4	Étanchéité	MOAL	71 514.49	85 817.39 €
5	Menuiseries extérieures	BPS	57 500.00	69 000.00 €
6	Menuiseries intérieures	BATIROISE	57 523.50	69 028.20 €
7	Cloisons-doublages	QUEMENEUR	55 116.79	66 140.15 €
8	Isolation par insufflation	QUALICONFORT	18 133.40	21 760.08 €
9	Revêtements de sols	GRANIT BRETON	44 211.67	53 054.00 €
10	Peintures	DECORS ET TECHNIQUES	22 398.20	26 877.84 €
11	Faux-plafonds	LE GALL PLAFONDS	15 625.13	18 750.16 €
12	Métallerie	OMS	10 507.00	12 608.40 €
13	Electricité	BERNARD	58 991.10	70 789.32 €
14	Plomberie-sanitaires	KERJEAN	20 073.19	24 087.83 €
15	Chauffage-ventilation	KERJEAN	102 495.66	122 994.79 €
16	Équipement de cuisine	PICHON	22 700.78	27 240.94 €
17	Démolition – désamiantage (tranche optionnelle uniquement)			
18	Occultation – panneaux acoustiques	ISOTIS	27 356.00	32 827.20 €
19	Aménagements paysagers	PAYSAGES D'IROISE	45 907.21	55 088.65 €
	TOTAL		1 110 403.49	1 332 484.19 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré de retenir les entreprises ci-dessus exposées dans le cadre de la tranche ferme du marché de travaux de construction de la salle polyvalente ; de ne pas donner suite au programme de travaux de la tranche optionnelle pour la construction de vestiaires de football ; de prévoir les crédits nécessaires au budget communal ; de l'autoriser à signer l'ensemble des pièces du présent marché.

2 – CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE – RÉALISATION D'UN EMPRUNT BANCAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

Vu le budget primitif 2019 de la commune,

Considérant que par sa délibération du 07 décembre 2019, le Conseil Municipal a décidé la réalisation du projet relatif à la construction d'une salle polyvalente,

Financement études – travaux - équipements				Financement de la TVA (16.404 %)			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Travaux + études	1 251 003 €	Subventions	535 600 €	TVA	247 000 €	Prêt relais	247 000 €
Équipements	44 597 €	Disponibilité financière	100 000 €				
		Emprunt	660 000 €				
TOTAL	1 295 600 €	TOTAL	1 295 600 €	TOTAL	247 000 €	TOTAL	247 000 €

Considérant que les collectivités territoriales ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée délibérante qu'il revient de prendre la décision en la matière,

Après avis favorable de la commission des finances en date du 19 novembre 2019,

Après consultation de plusieurs établissements bancaires, il est proposé au Conseil Municipal de contracter un prêt auprès du Crédit Mutuel de Bretagne qui propose l'offre la mieux disante, à savoir :

- Prêt principal :

- Montant de 660 000 €
- Durée de 25 ans
- Taux fixe nominal de 0.80 %
- Échéances trimestrielles
- Coût total du crédit : 68 856.00 €
- Montant des échéances : 7 288.56 €

- Frais de dossier : 660 €

- Prêt relais :

- Montant de 247 000 €
- Durée de 24 mois
- Taux fixe nominal de 0.25 %
- Remboursement à la dernière échéance des 24 mois
- Frais de dossier : 247.00 €

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- d'adopter le plan de financement ci-annexé nécessaire à l'équilibre de l'opération,
- de solliciter le Crédit Mutuel de Bretagne aux conditions de l'institution en vigueur à la date de l'établissement du contrat, l'attribution des deux prêts décrits ci-dessus,
- d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances,
- de créer et de mettre en recouvrement, pendant toute la durée du prêt, en tant que besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances,
- de donner toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation des emprunts, la signature des contrats de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

CLOTURE DE LA SEANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'étant posée, le Maire décide de clore la séance à 09 heures 15 minutes.

RECENSEMENT
de la population 2020
www.le-recensement-et-mol.fr

**DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN**

C'EST UTILE
Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SÛR
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

C'EST SIMPLE
Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie
ou vous rendre sur www.le-recensement-et-mol.fr

Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-mol.fr

Insee & votre commune

Le Maire / Maire / Mair / Mair